

Primauté, Filioque et icônes

thèmes du dialogue entre Anglicans et Orthodoxes

(Odessa, 13-19 septembre 1983)

par G.D. DRAGAS *

La Commission mixte d'études doctrinales entre Anglicans et Orthodoxes¹ a tenu sa session annuelle à Odessa du 13 au 19 septembre 1983 sous la co-présidence de Son Eminence Monseigneur Methodios, archevêque de Thyatire et de Grande-Bretagne, et du très Révérend évêque Henry Hill. C'était au tour de l'Eglise orthodoxe russe d'offrir l'hospitalité à la session : Son Eminence le métropolite Serge d'Odessa et Kherson a mis à la disposition de la Commission les locaux du monastère et du séminaire de la Dormition de la Mère de Dieu à Odessa.

Les participants anglicans représentaient les Eglises d'Angleterre, d'Australie et de la Province du Kenya, l'Eglise épiscopaliennne des Etats-Unis, l'Eglise anglicane du Canada, l'Eglise épiscopaliennne de Jérusalem et du Proche-Orient, les Eglises de la Province des Antilles et de la Province d'Afrique du Sud, l'Eglise épiscopaliennne d'Ecosse et l'Eglise d'Ouganda. Les participants orthodoxes représentaient le Patriarcat œcuménique, les Patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Russie, de Serbie et de Roumanie et des Eglises orthodoxes autocéphales de Chypre, de Grèce, de Finlande et de Pologne.

La session a débuté par une prière de louange, conduite par le supérieur du Séminaire de théologie orthodoxe d'Odessa, l'archiprêtre Alexandre Kravchenko et suivie d'un échange de messages par Son Eminence le métropolite Philarète de Minsk et de Biélorussie, président du département des relations extérieures du Patriarcat de Moscou, qui a transmis le message de Sa Béatitude le patriarche Pimène de Moscou et de toute la Russie, et Son Eminence le métropolite Serge d'Odessa et Kherson. Il revenait aux deux co-présidents de la Commission de répondre à ces messages, ce qu'ils firent en transmettant les vœux et

* Professeur à l'Université de Durham (Grande-Bretagne) et secrétaire orthodoxe de la Commission mixte entre Anglicans et Orthodoxes.

1. Cf. *Istina*, 27 (1982), n° 3, pp. 298-304 (N.d.l.R.).

les bénédictions respectivement de Sa Sainteté le patriarche œcuménique Demetrios et de Sa Grâce le Dr. Runcie, archevêque de Cantorbéry.

Pendant trois jours, les participants se sont partagés en sous-commissions (les trois sous-commissions des sessions précédentes) qui, au cours de leurs séances du matin et de l'après-midi, ont continué le travail de l'année précédente² et élaboré des « accords » qui ont été présentés à la Commission, discutés et amendés par elle au cours des séances plénières des deux derniers jours. Nous donnons ci-après un résumé des résultats de leurs délibérations.

Témoignage et primauté

La sous-commission I a continué la discussion sur le thème général de l'Eglise en s'attachant en particulier aux deux sujets suivants : a) témoignage, évangélisation et service ; b) primauté. Un certain nombre de textes ont servi de points de départ à la discussion : « Témoignage et service » par le professeur G. Galitis, « Evangélisation » par Monseigneur Aristarchos, évêque de Zenoupolis, « Autorité et primauté, le Rapport final de l'A.R.C.I.C. » par le Révérend John Riches et « Relations entre Eglise locale et Eglise universelle » par le professeur N. Kozlowski.

En ce qui concerne le premier sujet, l'accord de la première sous-commission a insisté sur les points suivants : le mouvement primordial du témoignage et du service part de Dieu vers le monde, est centré sur le Christ et sa Croix et comprend à la fois son témoignage contre l'injustice et le mal et son appel à toute l'humanité pour qu'elle se repente et croie à l'Evangile ; ce mouvement, qui a son origine en Dieu et son centre dans le Christ, se continue dans l'Eglise apostolique, Corps du Christ, et est essentiel à son existence apostolique ; le témoignage, l'évangélisation, le service et le culte sont liés ensemble comme des aspects différents de la même réalité et, lorsqu'ils sont correctement pratiqués, chacun d'entre eux comprend aussi les autres ; l'évangélisation ne peut se réduire à l'action sociale parce qu'elle est liée à la proclamation de l'Evangile et, comme telle, elle différencie l'action du chrétien des activités sociales purement humanistes ou séculières ; enfin, l'Eglise, en remplissant sa mission, a besoin d'une vigilance continue pour vivre dans le monde sans être du monde, cherchant toujours à être fidèle à Jésus-Christ, le Témoin véridique et le véritable Serviteur.

Sur le thème de la primauté, l'accord révisé de la première sous-commission choisit le terme de « priorité d'ancienneté » (*ta presbeia*) de préférence à celui de « primauté », suivant en cela les éclaircisse-

2. En 1982, la Commission mixte avait tenu à Cantorbéry sa réunion annuelle, consacrée à l'apostolicité de l'Eglise, la sainteté chrétienne et la liturgie. Cf. *Irénikon*, 55 (1982), n° 3, pp. 374-375 (N.d.I.R.).

ments apportés par l'archevêque Methodios, pour qui ce terme de primauté n'est pas orthodoxe. Cet accord a fait ressortir les points suivants : le modèle néotestamentaire primitif des autorités spéciales (priorités d'ancienneté) dans l'Eglise apostolique (par exemple celles de Jacques, de Pierre, de Jean et de Paul) a trouvé son expression au niveau universel lorsque l'Eglise a fait son entrée dans l'histoire à partir du IV^e siècle, dans l'ordre bien connu d'ancienneté des sièges établis par les conciles œcuméniques (par exemple le canon 2 de Constantinople en 381, le canon 28 de Chalcédoine en 451, etc.), relatif aux sièges de Rome (maintenu jusqu'au schisme du XI^e siècle), Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem. L'ordre d'ancienneté se rencontre à différents niveaux, en particulier aux niveaux local et universel, comprenant le droit de présidence des patriarches sur leur patriarcat et des archevêques ou des métropolitains sur leur archidiocèse ou leur province ; au niveau universel, les Orthodoxes suivent l'antique ordre d'ancienneté des Diptyques, qui commence par le Patriarche œcuménique de Constantinople et comprend les Patriarcats anciens et modernes et les Eglises autocéphales, tandis que les Anglicans suivent un modèle similaire mais non identique qui attribue une primauté d'honneur, mais non de juridiction, à l'antique siège de Cantorbéry ; enfin l'ordre orthodoxe d'ancienneté doit être clairement distingué de l'ordre catholique-romain de primauté, qui comporte les notions non canoniques (c'est-à-dire non sanctionnées par un concile œcuménique) et inacceptables de juridiction universelle et d'infaillibilité du pape de Rome ; cet ordre œcuménique orthodoxe doit être sérieusement pris en considération en vue de la réunion des chrétiens, à quelque niveau que ce soit.

La question du Filioque

La sous-commission II a continué la discussion sur le Filioque et sur la sainteté dans la société contemporaine en examinant en particulier les textes suivants : « The Filioque Clause » par l'évêque Richard Hanson, « Further Notes on the Filioque » par le professeur Jean Romanidès (réponse à l'évêque Hanson), « Franks, Romans, Feudalism and Doctrine » également par le professeur J. Romanidès, « On the Question of the Filioque » par V.V. Bolotov (les thèses du théologien russe du XIX^e siècle traduites en anglais par le chanoine Hugh Wybrew), « The Question of the Filioque from the Russian Perspective » par le professeur L. Voronov, « Thèses sur le Filioque » également par le professeur L. Voronov, « The Filioque Clause in the Anglican Communion » par le Révérend Colin Davey, « Prayer » par le professeur W. Green, « Towards a Contemporary Asceticism » par le Dr. John Gaden et « Prayer of the Mind » (*Noera euchè*) par le père George Dragas.

En ce qui concerne le Filioque, Anglicans et Orthodoxes ont réaf-

firmé leur décision de 1976, confirmée en 1978 par la recommandation de la Conférence de Lambeth, selon laquelle le Filioque n'avait pas de place du point de vue canonique dans le Credo œcuménique de Nicée-Constantinople et devait être omis³. Le rapport final de la sous-commission II a fait remarquer également que, du côté orthodoxe, trois réponses étaient offertes à la doctrine occidentale de la procession de l'Esprit « et du Fils » (Filioque) : 1) cette doctrine est inacceptable pour les Orthodoxes et ne peut être considérée que comme une opinion personnelle d'Augustin ; 2) Certains théologiens russes (le premier d'entre eux fut V.V. Bolotov au XIX^e siècle) considèrent cette doctrine comme un « théologoumenon » (et non comme un « dogme »), ce qui est incompatible avec la doctrine des Pères de l'Église orientale ; 3) la doctrine hérétique de la double procession de l'Esprit (du Père et du Fils), qui a mené à l'interpolation du Filioque dans le symbole œcuménique par les Francs, ne doit pas être confondue avec la doctrine occidentale romaine, orthodoxe celle-là, de la procession de l'Esprit « et du Fils » qui trouve ses premiers échos chez Ambroise et Augustin et est expliquée par Maxime le Confesseur dans sa *Lettre à Marinus* (650), réaffirmée par Anastase le Bibliothécaire (855-858) et appuyée par saint Marc d'Éphèse au Concile de Ferrare-Florence. Cette doctrine exposée avec soin par le professeur Romanidès de l'université de Thessalonique, voit l'interprétation orthodoxe de la procession de l'Esprit « et du Fils » en référence à l'Esprit recevant l'essence du Père et ses énergies et puissances naturelles « par le Fils », ce qui est un aspect de la Trinité immanente à laquelle ne saurait s'appliquer une causalité d'existence ou d'essence. L'examen attentif de ces trois réponses révèle que nous n'avons pas affaire ici à trois conceptions incompatibles, mais à des considérations qui sont des éléments nécessaires pour jeter une pleine clarté sur ce problème. Le rapport souligne que le Filioque n'est pas considéré par les Anglicans comme un dogme qui devrait être accepté par tous les chrétiens et qu'il faut admettre l'importance des deux points suivants : a) le Fils n'est pas une cause ou une cause conjointe de l'Esprit : le Père est considéré comme la seule source de l'Esprit, mais toujours en même temps comme le Père du Fils ; b) le Saint-Esprit est donné comme l'Esprit de l'hypostase du Père plutôt que comme de l'*ousia* du Père.

En ce qui concerne le thème « Prière et sainteté », la sous-commission II a abouti à un accord qui met en relief les points suivants : la prière n'est pas seulement une activité humaine, mais, à un niveau plus profond, l'activité du Dieu trinité en nous, qui nous rend de plus en plus conformes à l'image du Christ ; la prière personnelle du chrétien individuel est inséparable de la prière liturgique commune de la communauté chrétienne ; la prière est partie intégrante de toute la vie des chrétiens tout comme la contemplation est partie intégrante de la vie active et en est inséparable ; enfin la sainteté, comme la prière,

3. Cf. *Istina*, 24 (1979), n° 1, pp. 3-6 (N.d.l.R.).

n'est pas seulement œuvre humaine : elle est l'œuvre de l'amour de Dieu dans l'homme, qui entraîne la réalisation de la justice et du règne de Dieu sur la terre comme au ciel.

Tradition et icônes

La sous-commission III a poursuivi ses débats sur le thème « Tradition-Paradosis », en examinant en particulier le sujet des icônes et celui de la piété familiale. Elle a pris en compte les études suivantes : « The Precious Icons » par le professeur C. Scouteris, « Anglicans and the Decisions of the Seventh Ecumenical Council » par le chanoine A.M. Allchin et « Family Devotion » par le Révérend W.A. Norgren.

L'accord sur les icônes a fait ressortir les points suivants : en raison de l'Incarnation, la foi chrétienne rejette toute forme de dualisme entre la matière et l'esprit ; la tradition orthodoxe concernant les icônes repose sur ce fondement ; de par leurs fréquents contacts avec les Orthodoxes, les Anglicans ont acquis une plus grande estime de l'usage des icônes par ces derniers ; les difficultés qu'ils ont rencontrées à ce sujet dans le passé étaient dues à leur participation à une histoire occidentale qui comportait une incompréhension des décrets du septième concile œcuménique (en particulier la distinction entre *proskunèsis*, vénération, et *latreia*, adoration) et la réaction extrême de la Réforme contre le développement incontrôlé de l'imagerie visuelle en Occident à la fin du Moyen Age ; les Anglicans ne voient aucun sujet de désaccord dans la doctrine des icônes telle qu'elle a été établie par saint Jean Damascène : « Dans le passé, Dieu, sans corps ni forme, ne pouvait en aucune manière être représenté. Mais maintenant que Dieu est apparu dans la chair et a vécu parmi les hommes, je puis peindre ce qui est visible de Dieu. Je ne vénère pas la matière, mais je vénère le Créateur de la matière, qui s'est fait matière pour moi, qui a condescendu à vivre dans la matière et qui par la matière a réalisé mon salut ; et je ne cesse de respecter la matière, par le moyen de laquelle mon salut est accompli »⁴. De plus, l'accord insiste sur le fait que les icônes sont un moyen d'exprimer, pour autant qu'il est possible, la gloire de Dieu vue sur la face du Christ et sur les visages de ses amis ; une icône n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'entrer en contact avec la personne ou l'événement représenté, ou, comme l'exprime la définition du septième concile œcuménique : « Plus on voit les saintes icônes, plus ceux qui les regardent sont incités à se souvenir des prototypes et à les désirer, et à les saluer, à leur rendre honneur et vénération — non certes cette véritable adoration qui, selon notre foi, n'est due qu'à Dieu seul »⁵. Enfin, on peut considérer que les icônes exercent

4. *Sur les saintes icônes*, I.

5. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. XIII, col. 377.

une fonction parallèle à celle de l'Écriture, c'est-à-dire qu'elles servent à la communication de l'Évangile. C'est pourquoi leur usage doit être contrôlé par des critères théologiques au sein de la communauté de foi et de culte ; il a été souligné aussi qu'à notre époque où l'image visuelle joue un rôle de plus en plus important dans la vie des hommes, la tradition des icônes a acquis une surprenante actualité, car elle offre à l'Église une nouvelle possibilité de proclamer l'Évangile dans une société où le langage est souvent dévalué.

Quant au thème de la piété familiale, la sous-commission III a rédigé un projet de rapport qui met l'accent sur les points suivants : la nature sacramentelle du mariage fait de la famille une « église domestique » où sont offerts prières et actes de dévotion qui ont leur source dans le culte public de l'Église ; dans la communauté de la famille, la foi est enseignée et communiquée, en particulier dans les circonstances où diverses raisons limitent l'œuvre d'enseignement public de l'Église ; dans l'Orthodoxie, la famille chrétienne est une communauté de baptisés qui reçoivent ensemble la sainte communion, tandis que, dans l'anglicanisme comme dans le reste de la chrétienté occidentale, l'unité entre le baptême et la communion demeure encore brisée, bien qu'un mouvement se dessine aujourd'hui pour restaurer cette unité au bénéfice de la vie familiale ; enfin, Anglicans et Orthodoxes encouragent, les uns et les autres, la bénédiction et la sanctification des divers événements et des moments décisifs de la vie familiale et spécialement la place de la prière familiale.

(Traduit de l'anglais par M. Delmotte)